

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2005

L'an deux mille cinq, le vendredi 24 juin, à dix neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge se sont réunis, en Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur Bernard AUBRIL, Président, en date du 13 juin 2005, affichée au siège de la Communauté de Communes à compter du même jour.

Membres en exercice : 61.

Présents : M. AUBRIL, M. MAUDUIT, M. ELIE, M. BLIN, M. DE RUSSE, M. BARRAY (délégué suppléant de M. POIRIER), M. PIQUOT, M. JOURDAIN (délégué suppléant de M. SURIRAY), Mme LEROUX, M. BEAUDOUIN, M. GRISON, M. DZIERWA, M. MIGNOT, Mme CUDORGE, M. PARE, Mme HAMELIN, M. SISSAU (délégué suppléant de M. DESHAYES), M. BATAILLE, M. HERFORT, M. GRIEU, M. LELANDAIS, M. CAUCHOIS, Mme MALHERBE, M. GUERALT, M. TURPIN, M. GOSSELIN, M. GALLET, M. YCRE, M. de la CROUEE, M. GODEREAUX, M. MERCIER, Mme DARDENNE (déléguée suppléant de Mme SEGUIN), M. DOYERE, M. BOISGONTIER, M. LAINE (délégué suppléant de M. GONDOUIN), M. DECROUTY, M. DESCRETTES, M. GARNIER, M. BROISIN DOUTAZ, M. LANGLET, M. D'HALLUIN, M. GRAVEZ, Mme de FACCIO, M. AUZOUX, M. SOULBIEU, M. HIEAUX.

Excusés : M. PIEL (pouvoir à M. AUBRIL), M. OURSEL, M. GREFFET (pouvoir à M. PIQUOT), M. CORDIER, M. DURAND, M. BAEYAERT (pouvoir à M. HIEAUX), M. GONZALEZ (pouvoir à M. ELIE), M. LESIEUR, M. GONTIER, M. VACHER, M. HOMMET, M. PELLERIN, M. CAFFIAUX, M. LEHERICY, M. BAUDOUIN,

Assistaient également : Mme JEAN BAPTISTE COUSIN, Mme JOUBERT, M. VAREE

M. AUBRIL accueille les membres du Conseil Communautaire et prononce quelques mots d'introduction.

Mme CUDORGE est désignée secrétaire de séance.

1. Validation du compte rendu du Conseil Communautaire du 30 mai 2005

Le compte rendu est adopté.

2. Budget de l'exercice 2005 - Décision Modificative n°1

Rapporteur : Jean-Paul SOULBIEU

M. SOULBIEU présente les grandes lignes de la première Décision Modificative en commençant par le Budget Principal. Il explique qu'il s'agit avant tout de quelques ajustements. Puis il présente les budgets annexes.

Mme DARDENNE, Mme MALHERBE, M. GOSSELIN, M. PARE, M. LELANDAIS et M. GALLET arrivent en séance.

M. SOULBIEU donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

3. Révision des tarifs des services publics de la Communauté de Communes

Rapporteur : Jean-Paul SOULBIEU

M. SOULBIEU donne la parole à M. AUZOUX qui présente les propositions tarifaires de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse.

M. SOULBIEU présente ensuite les propositions du Centre Nautique « Le Nautile » et de l'Office de Tourisme.

M. DECOURTY intervient sur la tarification des scolaires au Centre Nautique et fait un parallèle avec la tarification publique.

M. AUBRIL explique qu'une solution a été trouvée concernant les créneaux horaires du Lycée GAMBIER.

M. SOULBIEU rappelle qu'il est difficile de gérer un équipement et d'offrir des prestations de loisir et d'enseignement tout en maintenant la masse salariale.

M. SOULBIEU donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

4. Indemnités de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissement publics locaux

Rapporteur : Jean-Paul SOULBIEU

M. SOULBIEU présente le dossier puis donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

5. Fixation du montant des frais de copie d'un document administratif

Rapporteur : Philippe HIEAUX

M. HIEAUX présente le dossier.

M. GODEREAUX demande quels organismes sont demandeurs de documents administratifs et financiers ?

M. HIEAUX répond qu'il s'agit essentiellement de collectivités extérieures ou de cabinet d'étude. Il donne ensuite lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

6. Modification des statuts

Rapporteur : Philippe HIEAUX

M. HIEAUX explique les modifications apportées aux Statuts de la Communauté de Communes. Il rappelle que le sujet a été travaillé en Commission Affaires Générales, en Bureau Communautaire et avec les Services de la Sous-Préfecture. Il explique ensuite que chaque Conseil Municipal devra délibérer pour valider les modifications des Statuts de la Communauté de Communes.

M. PIQUOT demande des précisions sur le terme « contractualisation ».

M. AUBRIL explique qu'il s'agit de dispositifs tels que le Contrat de Pays, le Contrat de Pole Intercommunal ou le Contrat Départemental de Territoire.

M. ELIE demande que soit précisé dans la compétence Voirie que les Zones d'Activité doivent être entretenues.

M. HIEAUX explique que cette compétence est indiquée dans la partie Développement Economique.

M. HIEAUX donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

7. Convention de mise à disposition de personnel 2005 entre la Ville de Lisieux et la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge

Rapporteur : Dominique de FACCIO

Mme de FACCIO explique le contenu de cette convention et les modifications apportées par rapport à l'année précédente.

Mme de FACCIO donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

8. Indemnité horaire pour travail normal de nuit

Rapporteur : Martine CUDORGE

Mme CUDORGE explique le contenu de l'indemnité proposée.

Mme CUDORGE donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

9. Tableau des emplois permanents – Exercice 2005 – Création de postes (promotion interne)

Rapporteur : Christian DECOURTY

M. DECOURTY présente les proposition de promotion interne suite aux résultats transmis par le Centre de Gestion.

M. MERCIER et M. SOULBIEU s'étonnent qu'un poste d'agent soit gardé au tableau des effectif.

Mme de FACCIO explique qu'il s'agit d'un poste de réserve.

M. DECOURTY donne lecture de la délibération qui est approuvée par 42 voix
Abstentions de M. HERFORT, Mme DARDENNE et M. MERCIER.

10. Règlement d'application du Régime Indemnitare

Rapporteur : Dominique de FACCIO

19h45 : M. GARNIER rejoint la séance et M. BOISGONTIER la quitte.

M. MERCIER s'absente.

Mme de FACCIO présente le règlement d'application du Régime Indemnitare. Elle explique que le dossier a été plus facile à traiter en Communauté de Communes qu'à la Ville de Lisieux.

Mme de FACCIO donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

11. Création d'un atelier relais – Fixation du coût définitif de l'opération et lancement de la procédure d'appel d'offres

Rapporteur : Marcel BLIN

20h00 : retour de M. MERCIER.

M. BLIN présente le dossier.

M. BLIN donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

12. Travaux d'aménagement de la Zone de Glatigny - Fixation du coût définitif de l'opération et lancement de la procédure d'appel d'offres

Rapporteur : Marcel BLIN

M. BLIN présente le dossier.

M. BLIN donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

13. SIVOM à la carte de l'agglomération lexovienne – Cession des biens immobiliers à vocation économique et transfert des contrats de prêt correspondants – Modification de la délibération n°2003-148

Rapporteur : Marcel BLIN

M. AUBRIL présente le dossier et explique la modification à apporter à la délibération.

M. HIEAUX rappelle le principe des paiements différés et qu'il faudra trouver une solution identique à celle du SIVOM pour les terrains des autres communes dans les années à venir.

M. BLIN donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

14. Validation de la convention Classe à horaires aménagés

Rapporteur : Christian AUZOUX

M. AUZOUX présente le dossier.

M. DECOURTY regrette, suite à son intervention auprès de l'Inspection Académique, que le texte concernant la composition du jury n'est pas pu être modifié.

M. GODEREAUX demande pourquoi le Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse doit signer la convention ?

M. DECOURTY et M. AUZOUX expliquent qu'il est cité en tant que Porteur du projet pédagogique.

Suite au débat sur cette question, M. AUBRIL demande de vérifier cette obligation dans les textes avant la signature officielle.

M. AUZOUX donne lecture de la délibération qui est approuvée par 44 voix.

Abstention de M. GODEREAUX.

15. Délégation de service public du Parc des Expositions – Organisation de l'élection de la commission d'ouverture des plis

Rapporteur : Bernard AUBRIL

M. AUBRIL explique qu'il faut procéder à l'organisation de l'élection de la commission d'ouverture des plis.

M. AUBRIL donne lecture de la délibération qui est approuvée à l'unanimité.

M. AUBRIL suspend ensuite la séance à 20h20.

16. Délégation de service public du Parc des Expositions – Constitution de la commission d'ouverture des plis

Rapporteur : Bernard AUBRIL

Suite au dépôt de liste la séance reprend à 20h30.

Il est procédé à l'élection et au dépouillement par Mme LEROUX et M. GARNIER.

M. AUBRIL donne lecture de la délibération.

Sont élus à la Commission d'ouverture des plis – 45 inscrits – 45 votants – 2 nuls.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. BLIN – 41 voix	M. TURPIN – 42 voix
M. SOULBIEU – 43 voix	M. DESHAYES – 43 voix
M. GALET – 43 voix	M. GARNIER – 43 voix
M. ELIE – 41 voix	M. de RUSSE – 42 voix
M. BAUDOIN – 43 voix	Mme de FACCIO – 43 voix

La séance est ensuite levée.